

Bilan du projet TA1REVE : ce n'est plus un rêve !

Juin 2016

Ce bilan permet de décrire les meilleures pratiques détectées lors du projet.
Tous les documents utilisés dans le cadre du projet sont utilisables par tous.
Vous pouvez les récupérer sur www.ta1ami.fr, rubrique actualités.



TA1AMI



Objet du projet



L'objet du projet TA1REVE : ce n'est plus un rêve ! est de donner la possibilité à une personne âgée + un(e) Ami(e) Bénévole de réaliser un rêve en commun. Ce rêve est réfléchi, discuté et organisé par deux ami(e)s souvent de générations différentes, ce qui favorise les initiatives de la personne âgée en solitude, lui donnant l'opportunité d'être acteur du monde qui l'entoure.

De nos jours, il est fréquent de constater que l'on parle de réalisation de rêves de jeunes personnes malades. Il est rare d'entendre dire qu'une personne âgée, isolée... puisse avoir un rêve. Pourtant, sa vie n'est pas finie.

Une personne âgée est une personne à part entière, qui est redevable de toute notre attention jusqu'à la dernière seconde de sa vie. Pourquoi une personne âgée n'aurait-elle pas un rêve !



Actions mises en œuvre



6 actions sont réalisées dans le cadre du rêve :

- 1 - Elaboration d'un dossier informatique entre la personne âgée isolée et l'Ami(e) Bénévole décrivant leur rêve commun.
- 2 - Présentation du dossier à un représentant désigné de l'association pour avis.
- 3 - Allocation du budget à la personne âgée et l'Ami(e) Bénévole.
- 4 - Réalisation du rêve.
- 5 - Fourniture à l'association de photographies + du bilan synthétique après la réalisation du rêve + factures liées aux dépenses réalisées.
- 6 - Réalisation d'actions marketing et de communication, afin d'affirmer que même les personnes âgées peuvent réaliser un rêve. Cela permet de changer les mentalités et démontre qu'une personne âgée peut encore avoir des envies et surtout des rêves.



Réfléchir au rêve



Informer

Informer le Bénévole (à partir du dossier en annexe 1) : il est préférable de faire une présentation commune avec les bénévoles concernés pour favoriser la compréhension du dossier.

Communiquer

Le Bénévole communique auprès de la personne âgée tous les éléments liés au projet TA1REVE et entame une réflexion, qui peut être reprise plusieurs fois à des moments et des occasions différents.

Laisser un temps de réflexion

Un temps de réflexion est laissé à la personne âgée. Ne pas précipiter une décision, qui peut perturber la personne âgée.



Décrire le rêve



Décrire le projet

Le rêve est décrit par la personne âgée et l'Ami(e) Bénévole sur un support prédéfini (voir dossier en annexe 2). Si possible, utiliser un ordinateur pour la saisie. Ne pas forcer la signature du document, la personne âgée peut mal le prendre. Demander aussi si nécessaire une autorisation de sortie de la personne âgée auprès du personnel médical...

Détailler les postes de dépense

Préciser les dépenses inhérentes au rêve à réaliser. Intégrer si possible un déjeuner ou goûter pour rendre encore plus convivial le rêve.

Proposer un planning

Bien définir avec la personne âgée la meilleure période pour réaliser le rêve (jour/mois). Laisser le libre choix à la personne âgée.

Présenter le rêve pour validation

Le fait de présenter communément (personne âgée et Ami(e) Bénévole) le rêve à un représentant de l'association met en avant l'importance de la démarche et favorise les discussions.

Allouer le budget

Il y a lieu si possible d'accorder le budget à l'issue de la présentation du rêve pour validation. Cela laisse un sentiment de réussite auprès de la personne âgée.

TA1REVE : ce n'est plus un rêve !



Réaliser le rêve



Préparer le déplacement

La préparation du déplacement est indispensable. S'assurer que les lieux sont adaptés à la personne âgée : toilettes, ascenseurs, rampes, mise à disposition d'un fauteuil roulant...

Un(e) stagiaire peut s'avérer très utile pour aider l'Ami(e) Bénévole à préparer le déplacement et le rêve.

Prendre un véhicule adapté

Un véhicule adapté pour personne ne pouvant se déplacer qu'en fauteuil roulant est souvent nécessaire. Même si la personne âgée peut se déplacer sans fauteuil (déambulateur...), penser à prendre quand même un fauteuil pour les visites, souvent fatigantes pour les personnes âgées (Dans ce cas, en parler avec la personne âgée, pas toujours d'accord pour se reposer en fauteuil roulant).

Savoir manipuler un fauteuil roulant

Bien former l'Ami(e) Bénévole à l'utilisation d'un fauteuil roulant, fauteuil très dangereux pour la personne âgée s'il est mal utilisé.

Faire des photographies

Prendre des photographies pendant la réalisation du rêve, qui permettra de remettre les photographies prises à la personne âgée et immortalisera ainsi l'évènement.

Prendre le temps de faire un bilan

Lors du trajet de retour ou lors d'une prochaine rencontre, l'Ami(e) Bénévole peut faire avec la personne âgée une synthèse du rêve réalisé, et peut proposer de faire un petit dossier dès que les photographies seront développées. Un bilan est cependant assez difficile à obtenir.



Communiquer



Faire un communiqué de presse

Le détail du projet ou de certains rêves peuvent être envoyés à divers médias. Cela permet de favoriser la cohésion sociale ; les personnes âgées, quel que soit leur âge, leur handicap, ont leur place comme tout à chacun dans notre société.

Utiliser Facebook Twitter YouTube...

Les messages passés par les réseaux sociaux ont de fortes répercussions sur les mentalités. Bien mettre en avant l'originalité du rêve, mettre une photographie représentant la personne âgée + l'Ami(e) Bénévole. Ne pas oublier de demander leurs autorisations.



Les 5 objectifs



Il y a lieu de veiller à ce que les 5 objectifs du projet TA1REVE : ce n'est plus un rêve ! satisfont au rêve réalisé.

Cette veille est de la responsabilité de l'association qui accepte, amende ou refuse le projet de rêve.

Objectif 1

Rendre acteurs et citoyens la personne isolée et l'Ami(e) bénévole en leur donnant un budget pour réaliser un rêve commun.

Objectif 2

Favoriser les échanges intergénérationnels entre la personne isolée et l'Ami(e) Bénévole.

Objectif 3

Renouer avec la société et la cité dans le cadre du choix du rêve.

Objectif 4

Utiliser les outils informatiques pour réaliser un dossier présentant le rêve qui sera remis à l'association.

Objectif 5

Démontrer par des actions marketing/publicitaires que même les personnes âgées peuvent réaliser un rêve. Cela permet de changer les mentalités.

Au-delà des objectifs, la personne âgée doit rester au centre des préoccupations du projet : elle doit vivre son rêve avec l'Ami(e) bénévole sereinement ; elle ne doit pas se sentir mal à l'aise eu égard aux préalables à réaliser avant la réalisation du rêve et à la restitution à réaliser après le rêve.

De la souplesse doit être accordée au niveau de chaque étape quand cela semble nécessaire, car ce qui importe avant tout, c'est de laisser à la personne âgée, souffrant souvent d'handicaps, un beau souvenir empreint de joies, de bonheur et d'anecdotes.



Quelques verbatims

Le simple fait de choisir des gants et un bonnet au marché de Noël donne à la personne isolée une existence qu'elle perd souvent dans les milieux médicalisés.

C'était émouvant de voir Mme Micheline pleurer lorsqu'elle revit à nouveau son amie d'enfance. Puis toutes deux ont parlé à ne plus en finir. J'avais l'impression de voir de beaux enfants.

Au restaurant où Monsieur L. s'était marié, il n'a pas arrêté de parler, lui qui me paraissait peu prolix. Ce lieu lui redonnait confiance en lui-même.

Madame F. s'était mise sur son 31 pour aller voir le spectacle. Elle était déjà prête deux heures avant mon arrivée. Pendant l'entracte, malgré son handicap, elle n'hésitait pas à dialoguer avec d'autres personnes.

Au cirque, le visage de Mme D. rayonnait de plaisir. Avant de la quitter, elle m'a dit en m'embrassant fortement : Merci, vous m'avez apporté ce jour la vie.

Monsieur D. laissa couler une larme lorsque je lui ai pris le bras pour se promener dans le musée : merci, j'ai l'impression d'exister, d'être comme tout le monde.



Remerciements

La Fondation de France

Merci à La Fondation de France d'avoir retenu le projet TA1REVE : ce n'est plus un rêve ! dans le cadre du programme « Vieillir acteur et citoyen de son territoire ».

Grâce à vous, de nombreuses personnes âgées ont pu réaliser leur rêve et un bilan a pu être finalisé afin de partager auprès de tous cette expérience pérenne source de bonheur et de joies.

Klesia et La Fondation Caisses d'Epargne

Merci à KLESIA et La Fondation Caisses d'Epargne pour avoir financé des rêves de personnes âgées et isolées.

La possibilité de rêver que vous avez donnée aux personnes âgées a généré bonheur et joies incommensurables.

Les Bénévoles

Le plus beau cadeau que vous pouvez donner à quelqu'un est votre temps parce que vous leur donnez quelque chose que vous ne pourrez jamais reprendre.

Le temps que vous avez accordé aux personnes âgées et l'amitié que vous leur avez témoignés ont sans aucun doute permis de démontrer que les discriminations liées à l'âge et l'handicap n'ont aucune raison d'être dans notre société.

Merci à vous !



La vie est un rêve, fais en une réalité. *Mère Teresa*

Un jour on se réveille, et contre toute attente, l'espoir renaît, et avec un peu de chance on se rend compte, en affrontant les événements, en affrontant la vie, que le véritable rêve, c'est d'être encore capable de rêver.

L'homme ne pourra jamais cesser de rêver. Le rêve est la nourriture de l'âme comme les aliments sont la nourriture du corps. *Paulo Coelho*

Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve une réalité. *Antoine de Saint-Exupéry*

Les rêves réalisés dans le cadre du projet TA1REVE sont le plus souvent ordinaires. Les personnes âgées rêvent d'une vie ordinaire, rêves qui disparaissent progressivement lorsqu'elles entrent en milieu médicalisé.

Annexe 1
Dossier de communication
auprès des Bénévoles



TA1AMI

Tu as un ami pour briser la solitude

Solidarité
Respect
Partage

Unissons nos valeurs !

Projet : *TA1REVE : ce n'est plus un rêve !*

Projet
soutenu par
Fondation
de
France

 Fondation
CAISSES D'ÉPARGNE
pour la solidarité

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

TA1REVE



Contexte

De nos jours, il est fréquent de constater que l'on parle de réalisation de rêves de jeunes personnes malades. Il est rare d'entendre dire qu'une personne âgée, isolée... puisse avoir un rêve. Pourtant, sa vie n'est pas finie.

Une personne âgée est une personne à part entière, qui est aussi redevable de toute notre attention jusqu'à la dernière seconde de sa vie. Pourquoi une personne âgée n'aurait-elle pas un rêve !

Ce projet donne la possibilité aux personnes isolées de s'exprimer, et d'agir dans une société où elles se heurtent à une organisation sociale qui stigmatise l'handicap, le vieillissement. Le projet encourage la personne isolée à dialoguer, réfléchir, dans un but de favoriser les initiatives avec son Ami(e) Bénévole.



Objectifs

- 1 - Rendre acteurs et citoyens la personne isolée et l'Ami(e) bénévole en leur donnant un budget pour réaliser un rêve commun.
- 2 - Favoriser les échanges intergénérationnels entre la personne isolée et l'Ami(e) Bénévole.
- 3 - Renouer avec la société et la cité dans le cadre du choix du rêve.
- 4 - Utiliser les outils informatiques pour réaliser un dossier présentant le rêve qui sera remis à l'association TA1AMI.

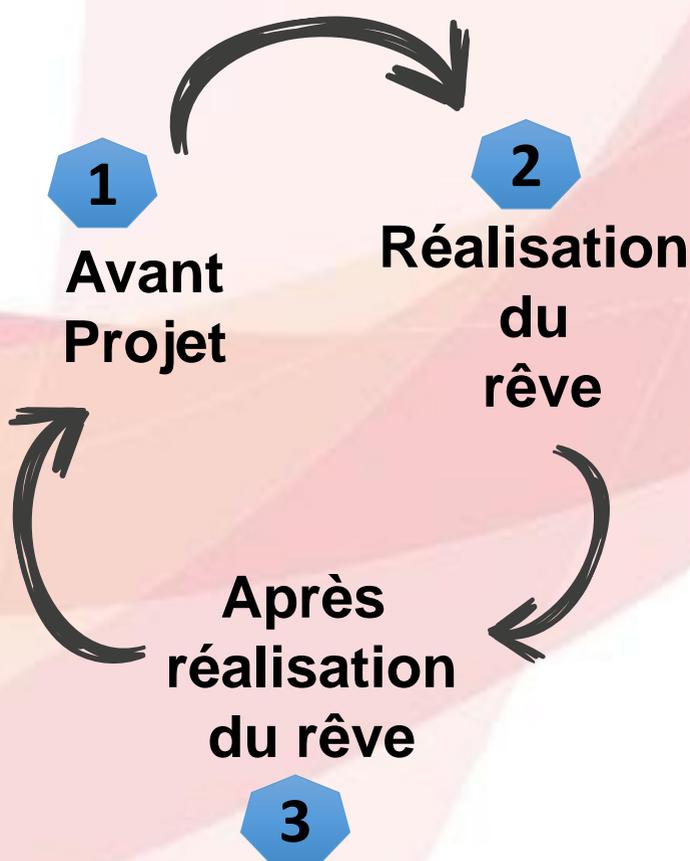


(Le Logo TA1REVE en première page ainsi que le dessin ci-dessus a été réalisé par Estelle, 12 ans)

- 5 - Démontrer par des actions marketing/publicitaires que même les personnes âgées peuvent réaliser un rêve. Cela permet de changer les mentalités.

Comment ça marche ?

3 étapes essentielles qui mènent à l'aboutissement de l'action.



1

AVANT PROJET

- Elaboration d'un dossier informatique entre la personne isolée et l'Ami(e) Bénévole décrivant leur rêve commun. Un document standard leur sera fourni pour faciliter le travail.
- Présentation du dossier au Président + la Secrétaire + le trésorier de l'association TA1AMI pour avis.
- Allocation du budget à la personne isolée et l'Ami(e) Bénévole.

2

REALISATION DU REVE

- Préparation du rêve entre la personne isolée et l'ami(e) bénévole (tickets train, véhicule, réservation hôtel/restaurant...)
- Réalisation du rêve.

3

APRES REALISATION DU REVE

Fabrication par la personne isolée ainsi que l'ami(e) bénévole d'un dossier (fabriqué soit sur informatique, soit manuellement par collages et écrits) décrivant la réalisation du rêve.

Fourniture à l'association TA1AMI de photographies + du bilan synthétique (bilan type fourni par l'association TA1AMI) après la réalisation du rêve + factures spécifiant les dépenses réalisées.

Quelques conseils :

Bien préparer le dossier informatique, en veillant de répondre aux quatre premiers objectifs précisés sur la page précédente.

Se doter si possible des devis afin de mieux appréhender le coût global du rêve.

Vous êtes prêts pour réaliser un rêve...



AMI

VERITE

VIE

BONHEUR

HUMAIN



PASSION

PARTAGE

RESPECT

ECOUTE

Contactez nous :

Jean-Jacques au 06 60 29 41 62

Adresse : [61 rue Nicolas Leblanc 59000 Lille](#)

Tél : [06 60 29 41 62](#)

Email : ta1ami@orange.fr

Internet : www.ta1ami.fr



Annexe 2

Dossier de présentation du rêve à
renseigner par le Bénévole et la
Personne isolée



Dossier présentation TA1REVE : ce n'est plus un rêve !

| | |
|---|---|
| Nom/Prénom/Adresse de la personne concernée : | x |
|---|---|

| | |
|--|---|
| Nom/Prénom/Tél. de l'Ami(e) Bénévole : | x |
|--|---|

Avez-vous eu connaissance de l'Appel à Projets de l'association TA1AMI (TA1REVE : ce n'est plus un rêve !)

| | | |
|--------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> | Lors d'une présentation ? (laquelle) | |
| <input type="checkbox"/> | Autre? (précisez) | |

Cadre réservé à l'association TA1AMI

| | | | |
|----------------------|--|--------------------------------|--|
| Date de la demande : | | Date de réception du dossier : | |
| Montant alloué : | | N° Dossier : | |
| | | Intitulé : | |

Présentation de votre projet

Intitulé du Projet :
(trouvez un titre significatif et qui le distingue des autres projets)

x

Objectifs :
(à rédiger en quelques lignes)



X

Description du Projet :
(à rédiger en quelques lignes)

X

Lieu où se déroule votre projet :

X

| Postes de dépenses | Montant en euros |
|--------------------|------------------|
| X | X |
| X | X |
| X | X |
| X | X |
| X | X |
| X | X |
| X | X |

Calendrier de mise en œuvre du projet :
(Étapes chronologiques, date de démarrage, date de fin, durée du projet)

X

Montant sollicité

x euros

Pièces jointes au dossier



| Nom des pièces : | |
|------------------|---|
| X | X |
| X | X |
| X | X |
| X | X |
| X | |

| Date : | Noms des personnes concernées : |
|------------|---------------------------------|
| .././.... | X |
| Signatures | |
| | |

NB 1 : à l'issue de la réalisation du rêve, un dossier de synthèse sera remis à l'association TA1AMI.

NB 2 : La personne suivie ainsi que l'Ami(e)Bénévole autorisent l'utilisation des photographies qu'ils(elles) seraient amené(e)s à fournir à l'association TA1AMI.